



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

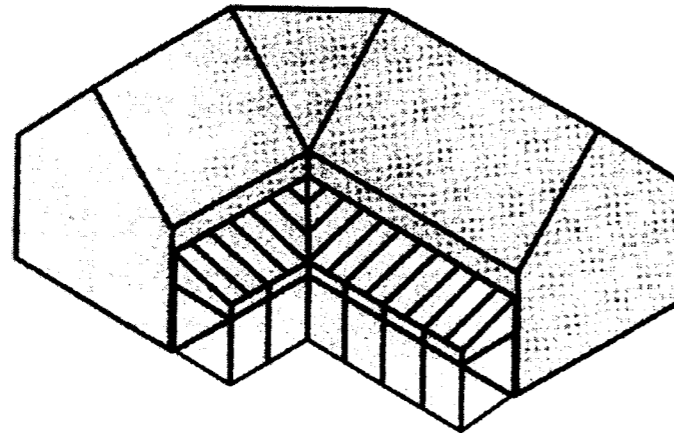
**Ce document a été numérisé par le CRDP de Rennes**

**pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement  
professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

**Brevet Professionnel  
Construction d'Ouvrages du Bâtiment  
En Aluminium, Verre et Matériaux de Synthèse  
450-23309 S**

**Session 2009**



**DOSSIER SUJET REPONSE - DSR**

Après la fabrication et son montage à l'atelier, vous devez démonter l'ensemble pour son installation définitive chez le client.

Ce dossier est composé de **5** documents repérés **DSR 1/ 5 à DSR 5/ 5**

Lister l'ordre de démontage sur le document joint

**ON DONNE :**

- Les documents techniques complémentaires **DTC**
- Les étiquettes de repérage.
- Le document sujet réponse réponse.
- Repère **A**.
- Repère **B**.
- La zone de stockage.

**ON DEMANDE :**

- Le démontage optimisé des éléments.
- Le repérage des éléments de l'ensemble véranda.
- Le repérage des éléments de l'ensemble toiture éclaté.
- le démontage complet ou partiel des éléments.
- le collage des étiquettes sur les profils
- la protection des matériaux profils et accessoires en vue du transport.
- le respect des consignes de sécurité.
- De rendre le lieu de montage dans son état initial.
- De trier les déchets.
- Le repérage dans l'ordre chronologique du montage des éléments.

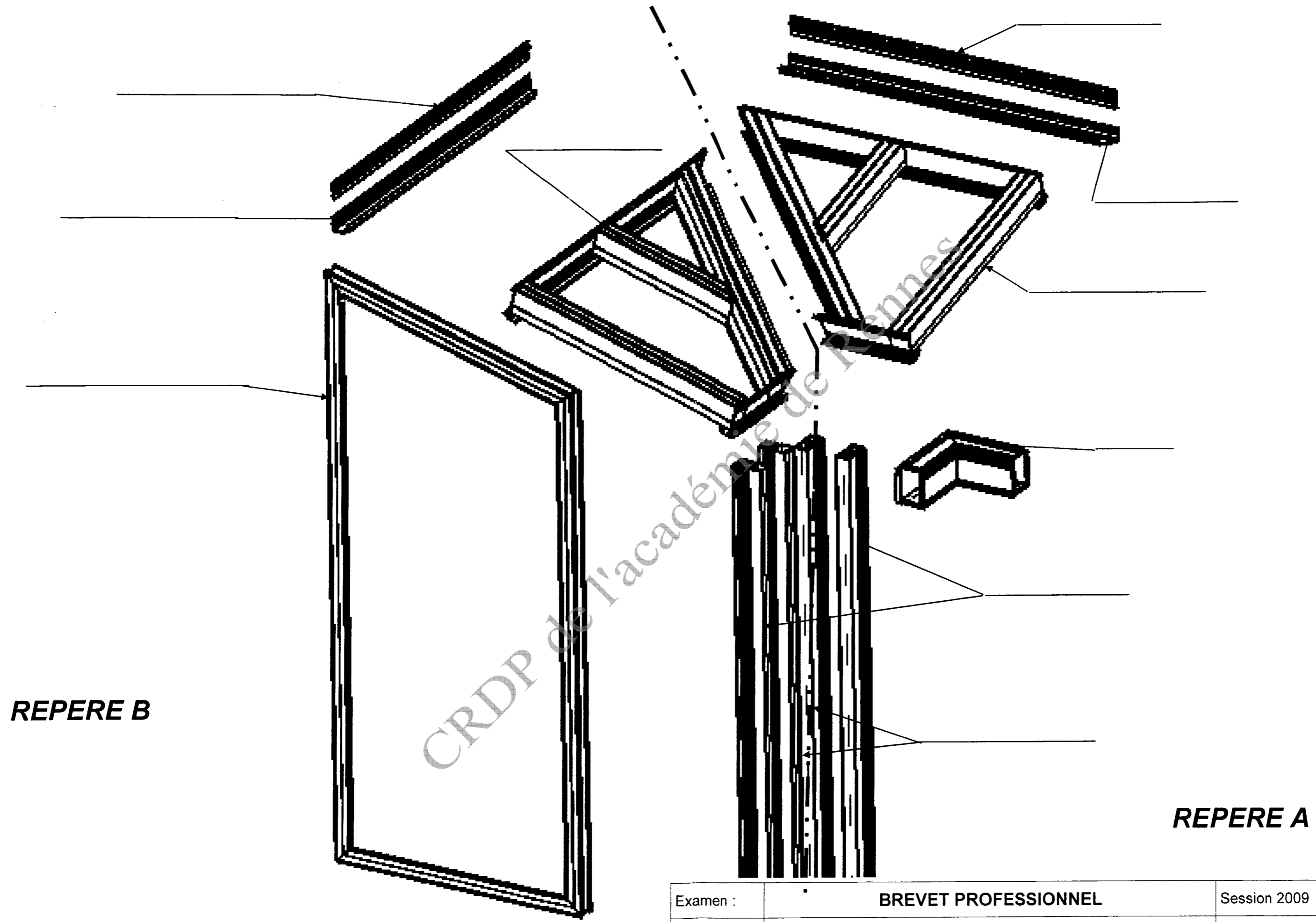
**ON EXIGE :**

- Le démontage dans l'ordre chronologique
- Repérer dans l'ordre chronologique de montage.
- D'optimiser le rangement des éléments sur la zone de stockage.
- La remise en état du site.
- Le tri des déchets.
- Le respect des consignes de sécurité.

Folio	Désignation
DSR 1 / 5	Présentation – Page de garde
DSR 2 / 5	Schémas de principe ossature, cadre, toiture pour repérage et observations
DSR 3 / 5	Schémas de principe toiture pour repérage et observations
DSR 4 / 5	Chronologie de démontage de la véranda (mode opératoire)
DSR 5 / 5	Consignes de sécurités - Feuille d'évaluation



Examen :	<b>BREVET PROFESSIONNEL</b>	Session 2009
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	<b>Durée : 4 h</b> <b>Coef. : 3</b>
Epreuve :	E3 – Travaux spécifiques: Implantation d'ouvrages complexes	<b>DSR 1 / 5</b>



**REPERE B**

**REPERE A**

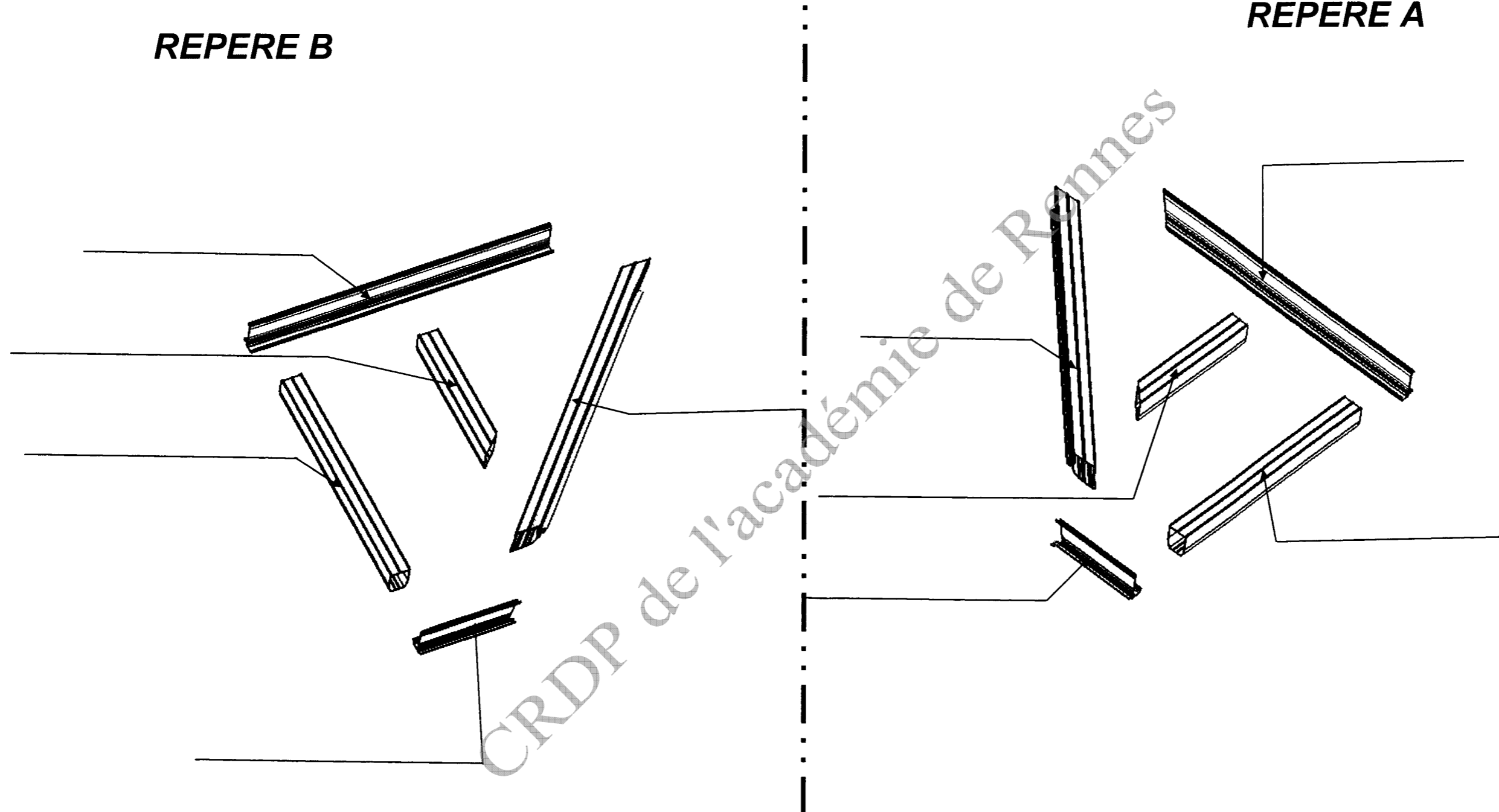
**ENSEMBLE VERANDA**

Examen :	<b>BREVET PROFESSIONNEL</b>	Session 2009
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	Durée : 4 h Coef. : 3
Epreuve :	E3 – Travaux spécifiques: Implantation d'ouvrages complexes	<b>DSR 2 / 5</b>

# ENSEMBLE TOITURE ECLATEE

REPERE B

REPERE A



Examen :	<b>BREVET PROFESSIONNEL</b>	Session 2009
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	<b>Durée : 4 h</b> <b>Coef. : 3</b>
Epreuve :	E3 – Travaux spécifiques: Implantation d'ouvrages complexes	<b>DSR 3 / 5</b>

## MODE OPERATOIRE

N°	Phases S/Phases	Désignation des opérations	Outillage M.O	Contrôles

N°	Phases S/Phases	Désignation des opérations	Outillage M.O	Contrôles
		<u>Préventions des risques professionnels</u>		

<b>Examen</b>	<b>BREVET PROFESSIONNEL</b>	Session 2009
<b>Spécialité :</b>	Brevet Professionnel Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium, Verre et Matériaux de Synthèse	Durée : 4 Coef. : 3
<b>Epreuve :</b>	E3 – Travaux spécifiques : Implantation d'ouvrages complexes	<b>DSR 4 / 5</b>

## CONSIGNES DE SECURITE

EVALUATION							
	Résultats attendus :	0%	25%	50%	75%	100%	EVALUATION
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Le mode opératoire de dépose respecte la chronologie de démontage						/ 10
	La procédure de dépose respect les conditions techniques des éléments						/ 10
	La procédure de dépose est cohérente avec les règles de l'art						/ 10
	Les éléments sont déposés, repérés et identifiés						/ 10
	La dépose des éléments est optimisée						/ 10
	Les éléments constituant l'ouvrage sont correctement classés						/ 10
	Les éléments constituant l'ouvrage sont correctement stockés						/ 10
	L'organisation du stockage des éléments permet un remontage optimisé						/ 5
<b>REDACTION DOCUMENTS</b>	Le repérage des éléments de l'ensemble véranda est cohérent						/ 10
	Le repérage des éléments de l'ensemble toiture est cohérent						/ 10
	Le document de dépose est complété						/ 10
	L'ordre est cohérent						/ 10
	L'optimisation du démontage est respectée						/ 5
	L'ordre de remontage sur site est rédigé						/ 5
	L'ordre de remontage sur site est cohérent						/ 5
	Les consignes de sécurité sont transcrites						/ 10
<b>ENVIRONNEMENT</b>	La mise en œuvre de la dépose respecte les règles de sécurité						/ 10
	Les règles de sécurité individuelle sont respectées						/ 10
	Les consignes d'ergonomie sont respectées						/ 10
	Le site de dépose est remis en état						/ 10
	Les matériaux non récupérables sont triés						/ 10
	Les matériaux non récupérables sont évacués						/ 10
<b>TOTAL</b>							/ 200
<b>Note proposée</b>							/ 20

Examen :	<b>BREVET PROFESSIONNEL</b>	Session 2009
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	<b>Durée : 4 h</b> <b>Coef. : 3</b>
Epreuve :	E3 – Travaux spécifiques: Implantation d'ouvrages complexes	<b>DSR 5 / 5</b>

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.